

Construire l'avenir, c'est faire de Chauffailles UNE VILLE PLUS ACTIVE

Active par ses entreprises

Malgré la vitalité de ses entreprises, Chauffailles est encore trop confrontée au chômage. Notre objectif : développer l'activité sur le bassin d'emploi de Chauffailles.

Les élus ne créent pas directement d'emplois mais ils peuvent mettre en œuvre les conditions les plus favorables au maintien et au développement des entreprises existantes tout en favorisant l'implantation de nouvelles activités.

En travaillant avec les autres élus du département et de la région, et en retrouvant, en tant que commune la plus importante du canton et au-delà, **notre rôle moteur** au sein de la Communauté de Communes, en établissant des relations suivies avec les agriculteurs, les entreprises, les commerçants et les artisans, nous pourrons demain drainer de nouveaux emplois à Chauffailles.

Active par ses associations

L'activité d'une ville, c'est aussi le travail qui se fait au sein des associations. L'association est un lieu où les gens se rencontrent, élaborent des projets, agissent, un lieu de convivialité au cœur du lien social.

Chauffailles dispose d'une vraie richesse associative, beaucoup de bénévoles fournissent un travail considérable au bénéfice de la population, **mais** ils ne sont pas toujours soutenus comme il conviendrait.

Une équipe municipale a le devoir de soutenir toute initiative qui contribue au dynamisme de Chauffailles dans l'intérêt de ses habitants.

Active par l'Oasis

De nombreuses personnes handicapées y exercent des activités à caractère professionnel, et participent à la vie chauffaillonne.

Notre cité s'honore de leur présence, et nous nous engageons à soutenir et accompagner leurs projets

NOS ENGAGEMENTS :

- 1- **Travailler en bonne intelligence** avec les élus de la Communauté de Communes afin d'étendre la Zone Industrielle et d'y installer de nouvelles activités.
- 2- **Appuyer les demandes d'aides économiques** du Conseil Régional et du Conseil Général pour soutenir le développement des entreprises locales.
- 3- **Créer** une commission regroupant élus et acteurs associatifs locaux afin d'accompagner les associations dans l'**élaboration** et la **réalisation** de leurs projets.
- 4- **Soutenir financièrement et techniquement les associations** en prenant en compte **la qualité des projets** proposés, et mettre en place des **conventions de partenariat**.
- 5- **Améliorer les équipements existants et en aménager de nouveaux en fonction des besoins.**

Construire l'avenir, c'est faire de Chauffailles UNE VILLE PLUS ACCESSIBLE, PLUS ATTRACTIVE

Les entreprises,

pour s'installer, pour fonctionner au mieux, ont besoin d'accès rapides et sécurisés à leur lieu de production.

De surcroît, le nombre des véhicules lourds des entreprises de transport du secteur s'est notablement accru ces dernières années. Et il faut bien considérer que sur le long terme le trafic cumulé de la desserte locale et du transit régional restera, probablement, au moins au niveau atteint aujourd'hui.

La qualité et l'attractivité résidentielle

de Chauffailles, doit constituer un axe prioritaire de l'action municipale, au bénéfice de la population actuelle bien sûr, mais aussi pour favoriser l'installation de nouveaux résidents sur notre territoire.

Il convient en effet d'examiner cette hypothèse avec beaucoup d'intérêt, dans le contexte d'expansion de la métropole lyonnaise, notamment avec la perspective très plausible d'un développement des trajets journaliers domicile-travail, phénomène déjà bien présent dans les faits.

La mutation environnementale engagée désormais, et qui devrait favoriser les infrastructures de transports collectifs, nous permettra sans doute de mieux plaider pour l'amélioration de la desserte ferroviaire de notre territoire, à la charnière du Lyonnais et du Brionnais.

Les commerces de proximité,

pour être dynamiques, ont besoin d'un centre-ville attractif où la clientèle se sente à l'aise et en sécurité. Les commerces du centre doivent pouvoir être dotés de leurs atouts propres, sachant que l'autre pôle commercial chauffaillon, celui de la Zone d'Activité, en périphérie, est appelé à développer ses grandes surfaces.

NOS ENGAGEMENTS :

- 1- **Interdire le transit des poids lourds** dans la zone centrale;
- 2- **Sécuriser et rationaliser le trafic et le stationnement** des voitures dans la zone de la place de l'hôtel de ville;
- 3- Développer encore **les places de stationnement dans les zones adjacentes**;
- 4- Faire de l'espace central un **forum de services**, en y renforçant par exemple la présence de services publics : L'implantation d'un PIMMS (point d'information et de médiation multi-services) devra y être envisagée, de préférence à une localisation excentrée, et quitte à en prévoir une antenne à la gare SNCF pour la billetterie;
- 5- Donner une âme à cet espace, qui le rende **plus convivial et agréable** qu'il n'est aujourd'hui, en réduisant la pollution des véhicules, en y favorisant l'habitat (soutien à l'habitat social), en y apportant des agréments environnementaux (plantations...bancs...), en y favorisant les animations (animations commerciales, idée d'un kiosque à musique utilisable notamment par nos associations pour des séances de répétitions à la belle saison...), en achevant la rénovation de l'église selon toutes les tranches de travaux programmées.
- 6- Travailler à **l'amélioration de la desserte ferroviaire de Chauffailles**, en étroite collaboration avec les élus régionaux et la SNCF.